

AMAP Les Paniers de Nizerel

Contrat Fruits

du 20 octobre au 16 avril - Hiver 2026



Adhérent

Nom :
Prénom :
CP :
Ville :
Adresse :

Tél 1 :
Tél 2 :
Email :

Producteur

Océane Barbier et Guillaume Hamant
Ferme de la Pérouze
360 route de Boissey
01380 BAGÉ DOMMARTIN
Tél 1 : 06 50 27 38 07
Email : gaecfermedelaperouze@gmail.com
SIRET : 831 432 794 00012

- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.
- L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix en respectant les horaires de livraison. Un panier oublié est un panier perdu !



Différentes variétés de pommes : Crimson, Reine des Reinettes, Boskoop, Ladina, Opal, Melrose, Story, Suntan, Pitchounette, Topaz, Chanteclerc, Jonagold, Ariane, Canada, Nationale, Goldrush Jubilé, Initial.
Différentes variétés de poires : Beurré Hardy, Harrow sweet, Conférence, Général Leclerc, Alexandrine, Président Héron, Louise Bonne, Comice, Abate, Williams.

Sirop de menthe préparé avec du sucre de betterave français bio

Purée de pommes 100% pommes

Jus de pommes de variétés anciennes.

ATTENTION : Il n'y aura plus de poires après les commandes des 1er décembre à Tournus et 4 décembre à Nizerel. Merci de ne pas commander ces produits après ces dates.

[Liste des pommes](#)

[Liste des poires](#)



Signature de l'adhérent

Signature du producteur

Bon de commande pour Tournus

Préciser la quantité pour chaque produit souhaité.

	A- Pommes 1kg 3.40€	B- Pommes déclassées 1kg 2.00€	C- Poirés 1kg 4.00€	Jus de pommes 1l 3.70€	Jus de pommes 1l x 6 carton 21.00€	Purée pommes 700g 5.00€	Sirop de menthe 250ml 3.50€	Total
20-10-26								
03-11-26								
17-11-26								
01-12-26								
15-12-26								
12-01-27								
26-01-27								
09-02-27								
23-02-27								
09-03-27								
Montant à régler								

Les chèques sont encaissés le 10 de chaque mois. Règlement à l'ordre de Gaec Ferme de la Pérouze

Préciser la date et le montant de chaque échéance.

(1) _____ : _____ € (2) _____ : _____ €
(3) _____ : _____ € (4) _____ : _____ €
(5) _____ : _____ €